

## **La dernière expertise collective de l'Inserm sur l'alcool : un électrochoc ! Pour un changement de paradigme Pour un véritable Plan Alcool**

### **DES CHIFFRES ET EVOLUTION INQUIETANTS**

La France est à la 3<sup>e</sup> place des pays les plus consommateurs d'alcool, selon l'OCDE, avec ses 48 millions de consommateurs actuels et la consommation d'environ 3 verres (27 g) par jour et par habitant. En France, la consommation d'alcool est la première cause d'hospitalisation ; elle cause 41 000 morts (cancers, maladies cardiovasculaires et digestives) par an et nous place loin devant nos pays voisins. La consommation d'alcool occupe en 2016 la 7<sup>e</sup> place des facteurs de risque impliqués dans la perte d'années de vie en bonne santé dans le monde (15<sup>e</sup> place en 1990). 8 % des nouveaux cas de cancers sont dus à des niveaux de consommation faibles à modérés. La consommation d'alcool des jeunes et l'impact de l'exposition fœtale à l'alcool sont toujours préoccupants.

Les données scientifiques indiquent qu'il n'y a pas de consommation sans risque pour la santé, la mortalité augmente de manière significative au-delà de 10 verres par semaine et le risque de perte d'années de vie en bonne santé augmente dès le premier verre d'alcool par jour. Les fameux « french paradox » et effets protecteurs de l'alcool ont été remis en cause par des études sur la méthodologie et les nouveaux apports de l'épidémiologie génétique. Ces dernières données ont justifié la révision à la baisse de nos repères de consommation en 2017 ( $\leq 2$  verres par jour,  $\leq 10$  verres par semaine et des jours sans consommer pendant la semaine) [1]. Le coût social annuel de 118 milliards d'euros (6 % du PIB en 2010) est 30 fois supérieur aux recettes fiscales (4 milliards d'euros).

### **DES MESURES STRUCTURELLES FORTES ET UN PLAN GLOBAL**

Comme déjà évoqué dans un rapport de la Cour des Comptes [2], les politiques publiques de lutte contre les méfaits de la consommation d'alcool ne sont pas à la hauteur alors que le lobbying de la filière alcool n'a cessé de croître (recherche, formations universitaires). L'Inserm vient de rendre publique les résultats de l'expertise collective consacrée à la réduction des dommages associés à la consommation d'alcool [3]. Les experts réclament un véritable Plan Alcool global avec des mesures fortes, coordonnées, de différents types et coûts-efficaces.

Les experts recommandent :

- Le durcissement et l'application de la loi Evin du 10 janvier 1991 [4, 5] sur la régulation du marketing et de la vente d'alcool face aux stratégies agressives (promotions) et de contournement de la loi des producteurs d'alcool, voire l'interdiction de toute publicité (protection des jeunes sur internet et sur les applications).
- L'augmentation des contrôles et des sanctions, notamment concernant l'interdiction de vente aux mineurs.
- L'obligation de transparence des actions de lobbying et de financements de la recherche par le lobby.
- La révision de la taxation des boissons (cotisation de Sécurité sociale) étant donné que la mortalité par cancers suit celle des ventes d'alcool, mais aussi l'instauration d'un prix plancher (prix minimum par unité ou gramme d'alcool), l'examen de la disponibilité/accessibilité à l'alcool (nombre de débits de boissons alcoolisées, horaires) et de l'autorégulation par les distributeurs.
- La mise en œuvre d'actions visant à changer les représentations toujours très/trop positives de la consommation d'alcool qui incitent à consommer.

- La modification des mentions pour des messages plus clairs que ceux utilisés actuellement (« consommation responsable », « à consommer avec modération ») qui ne sont plus en phase avec le fait que toute consommation comporte des risques pour sa santé.

## UN FINANCEMENT RENFORCE POUR LA RECHERCHE ET LA PREVENTION

L'expertise met en lumière le décalage énorme entre les dommages sanitaires et sociaux et les moyens alloués à la prévention et à la recherche. Le groupe d'experts demande qu'un fonds abondé par les producteurs d'alcool soit mis en place pour financer la recherche et les actions de prévention en France. La différence faite actuellement entre tabac et alcool est intenable et le risque alcool doit être combattu avec au moins la même force que pour le tabac.

## UNE MEILLEURE PREVENTION ET PRISE EN CHARGE

La réduction des risques et des dommages nécessite non seulement la réduction de la consommation des consommateurs à risque – plus de 23,6 % des consommateurs selon une étude récente de Santé publique France [6], mais aussi l'amélioration de la prise en charge des patients présentant un trouble lié à l'usage d'alcool qui doit être intégrative et multimodale (sociale, troubles cognitifs). Le repérage systématique du mésusage d'alcool est un enjeu majeur et il devient urgent de déployer de manière beaucoup plus efficace le repérage précoce et l'intervention brève (par différents professionnels et en utilisant les nouvelles technologies).

Il faut renforcer les campagnes de prévention efficaces en travaillant sur les messages et en ciblant les normes sociales, les changements de comportement et recourir aux nouvelles technologies persuasives (e- et m-santé) et ceci dans tous les milieux (scolaires, travail, etc.). Il faut déployer tous les programmes de prévention et les campagnes de marketing social du type #LeDéfiDeJanvier (Dry January) qui ont démontré une efficacité.

Il faut faciliter l'accès aux soins, former les professionnels de santé à l'alcoologie et à l'addictologie et promouvoir la réduction des risques et des dommages.

La Société Française d'Alcoologie ne peut qu'appuyer les recommandations de l'expertise collective Inserm qui interpelle les autorités de santé et les pouvoirs publics en général :

- à modifier en profondeur les politiques publiques ;
- à envisager d'urgence un véritable Plan national spécifique de recherche et de lutte contre le risque alcool.

Ce Plan doit comprendre un financement à la hauteur des dommages sanitaires et sociaux, à la lumière des dernières données scientifiques, démontrant des impacts nocifs dès les faibles niveaux de consommation d'alcool.

### Références

- 1 Santé publique France. De nouveaux repères de consommation d'alcool pour limiter les risques sur sa santé. <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/348950/3048172> (07/06/2021).
- 2 Cour des Comptes. Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool. <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-politiques-de-lutte-contre-les-consommations-nocives-dalcool> (07/06/2021).
- 3 Expertise collective Inserm. Réduction des dommages associés à la consommation d'alcool. Synthèse et recommandations. [https://www.inserm.fr/sites/default/files/2021-05/Inserm\\_ExpertiseCollective\\_Alcool2021\\_Synthese.pdf](https://www.inserm.fr/sites/default/files/2021-05/Inserm_ExpertiseCollective_Alcool2021_Synthese.pdf) (07/06/2021).
- 4 MILDECA. Alcool et publicité. <https://www.drogues.gouv.fr/ce-que-dit-la-loi/en-matiere-dalcool/alcool-publicite> (07/06/2021).
- 5 Alcool Info Service. L'alcool et la loi : la publicité. Intervention d'Alain Rigaud, ancien président de l'ANPAA. <https://www.alcool-info-service.fr/alcool/loi/alcool-reglementation-publicite> (07/06/2021).
- 6 Santé publique France. Consommation d'alcool en France : où en sont les Français ? <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2020/consommation-d-alcool-en-france-ou-en-sont-les-francais> (07/06/2021).

**Société Française d'Alcoologie**

sfa@larbredecomm.fr - <http://www.sfalcoologie.asso.fr> - @SFAalcoologie

# L'alcool: les faits



**moins de 10%**  
des français qui ont besoin  
d'être pris en charge pour leurs  
problèmes liés à l'alcool, l'ont  
déjà été



L'alcool est la **1ère**  
cause d'hospitalisation



**60 à 200**  
maladies et  
traumatismes



**7ème** cause d'années de vie  
perdues en bonne santé



**8%** des nouveaux  
cas de cancers



**L'OMS**

place l'alcool comme un  
contributeur majeur du  
fardeau des maladies des  
pays développés

**10%** des 18-75ans  
consomment **68%**  
de l'alcool  
disponible



**1 verre standard**  
=1 unité =10g d'éthanol pur



Pas plus  
de  
**2 verres par jour**  
et pas tous les jours.



**10 verres par semaine.**



**118 milliards € (6% PIB)**  
par an = coût sanitaire  
et social

**2,2 millions de français**  
ont une dépendance à  
l'alcool



**41 000**  
morts  
par an

En 2017, **24%** des français  
de 18-75ans dépassaient  
les repères de  
consommation

**5%** des 18-75ans rapportent  
un épisode de binge drinking  
(≥6verres par occasion)  
par semaine



La consommation  
d'alcool pendant la  
grossesse concernait  
**25%** des femmes en  
2014

Les troubles causés  
par l'alcoolisation  
foetale concernent  
**4.8 cas pour**  
**10 000 naissances**



Améliorer les **connaissances** sur l'usage d'alcool

Pour une **communication** basée sur la **science**

[www.sfalcoologie.asso.fr](http://www.sfalcoologie.asso.fr) • @SFAlcoologie

